



Dimanche 19 mai, alors que j'assistais **pacifiquement** à la novillada organisée par l'École taurine de Béziers, un homme a foncé sur moi, a arraché mon appareil photo et a volé la carte mémoire. Il a hurlé que je n'avais pas le droit de prendre des photos. Pour quelle raison ? Je ne brandissais ni slogan ni banderole et ne portais aucun signe vestimentaire affichant mon appartenance à une association anti corrida. J'avais payé ma place normalement et je prenais des photos comme tout le monde. Cette détermination farouche à m'empêcher de photographier aurait pu être l'acte isolé d'un taurin très susceptible. Mais non. Suite à l'incident - je salue au passage la réactivité des policiers qui ont intercepté le voleur et sauvé mes photos - Didier Bresson, président de l'école taurine, m'a interdit de photographier le reste de la novillada ! Devant mon refus d'obtempérer à pareille injustice, il m'a expulsée des arènes.

Pourquoi une telle méfiance et cet empressement à m'éloigner sans aucune raison objective ?

En quoi mes photos étaient-elles dérangeantes ?

Le milieu taurin biterrois aurait-il du mal à assumer la réalité des arènes vides de public et l'ignominie du spectacle : des taurillons de moins de trois ans tués à l'épée et au poignard par des « gamins » ?

Les aficionados font ici un bel aveu de faiblesse : ne sachant plus comment justifier les sévices cruels infligés à l'animal, ils ont voulu m'empêcher de les montrer. Quel cran de la part

de ceux qui prétendent avoir le « courage » comme valeur suprême ! Et quelle cocasse leçon de « tolérance » de la part des mêmes qui accusent les anti corridas d'être des « liberticides » !

Deux plaintes ont été déposées. Et je reviendrai dans les arènes de Béziers car je suis libre de photographier la souffrance d'un taureau et l'insensibilité de ses bourreaux.

Sophie Maffre-Baugé

